

autres M. Draper, aujourd'hui Juge-en-Chef du Haut-Canada, M. Daly, ci-devant Gouverneur de l'Isle du Prince-Edouard, et Mhon. Denis-Benjamin Papineau, son cousin et frère de l'orateur.

C'est pendant la courte durée de cette administration qu'eut lieu le rappel des exilés canadiens, que se fit la distribution des terres aux miliciens, que l'usage de la langue française fut rétabli dans les procédés de la Législature, qu'eut lieu l'abrogation de la liste civile votée par le parlement anglais, et que le gouvernement responsable fut reconnu et mis en pratique.

En 1844, parut le dernier ouvrage de M. Viger : *La Crise Ministérielle*. Nous y trouverons défini le gouvernement responsable tel qu'on l'a toujours entendu depuis. La même modération et la même force de logique s'y font remarquer que dans ses écrits antérieurs.

L'époque où nous sommes arrivés maintenant fut un temps de transition où la bonne foi se rencontra souvent entre deux adversaires, entre deux camps, entre deux opinions : aussi nous n'hésitons pas à dire que c'est à ce point de vue que l'historien devra se placer pour juger sainement des choses, et arriver à la vérité. Il ne nous appartient pas d'en dire plus long.

M. Viger continua de siéger au Conseil Législatif, où il avait été appelé après sa résignation, jusqu'à ce que son grand âge lui rendit impossible de se rendre au siège du gouvernement. Il parut la dernière fois en public à la grande démonstration qui fut faite à S. E. le Nonce Bedini, dans la cour du Collège de Montréal. Le discours qu'il adressa, en cette circonstance au représentant du St. Père, fut admirable de délicatesse et de dévouement. On a dit que c'était le chant du Cygne.

M. Viger est le père de la presse canadienne à Montréal ; il fonda la *Spectateur*, qu'il rédigea en grande partie ; il appuya de sa fortune les fragiles commencements de la *Minerve*, inaugurée par M. A. N. Morin, son élève ; et mit sa collaboration au service de toutes les belles causes. Il fonda plus tard l'*Aurore des Canadas* ; à plusieurs reprises, aida les efforts de M. Ludger Duvernay, propriétaire de la *Minerve*, et ne resta étranger à aucune entreprise sérieuse de journalisme. Il fut l'un des fondateurs de l'*Ordre* et encouragea puissamment l'*Echo* du Cabinet de Lecture et cette belle institution littéraire et catholique.

Comme le dit avec raison l'historien-biographe Bibaud, M. Viger a été le Mécène de plusieurs jeunes littérateurs.

De son mariage avec demoiselle Marie-Amable Forrester, M. Viger n'eut qu'une petite fille, morte à l'âge de huit mois. Madame Viger, après avoir été la principale fondatrice de l'établissement du Bon-Pasteur et la mère des pauvres de cette ville, succomba aux atteintes du dernier choléra, le 22 juillet 1854. (1)

L'honorable D. B. Viger a cultivé la poésie et surtout l'épigramme avec quelque succès ; dans une lecture sur la littérature canadienne, M. le Surintendant de l'Instruction Publique en a cité quelques-unes pleines de sel et de bon goût.

Son style généralement se fait remarquer par beaucoup de pureté et de correction. On peut citer plusieurs pages de ses écrits comme remarquables par la beauté et la concision de la forme.

Plein de générosité et de charité chrétienne, M. Viger a de tout temps versé dans le sein des pauvres le superflu de sa grande fortune ; il donnait ainsi aux bonnes œuvres ce que d'autres auraient donné au luxe et au faste.

Avec quel plaisir il aimait à aider la jeunesse pauvre et honnête !

Nous l'avons vu, ce digne vieillard, prodiguer les conseils de sa longue expérience aux jeunes hommes comme aux hommes mûrs ; nous avons souvent écouté avec une religieuse attention la voix brisée de ce grand patriote, nous racontant avec bienveillance quelques traits de sa vie passée. Nous l'avons entendu gémir sur les malheurs qu'il redoutait pour l'avenir de sa patrie.

(1) Nous prions M. Coffin, Protonotaire de la Cour Supérieure, et M. Dubois, du Greffe des Tutelles et Curatelles, de vouloir bien accepter nos remerciements pour la bonté avec laquelle ils nous ont donné les renseignements que nous leur avons demandés.

Souvent il soulevait avec tristesse ses mains débiles et répétait ce vers d'un grand poète :

Je suis vaincu du temps, je cède à ses outrages.

Tout le monde a pu admirer le beau portrait de M. Viger, qui se trouve au salon de l'Evêché de Montréal, et qui sort du pinceau de M. Hamel. Sa tête a conservé tous ses cheveux ; ils sont d'une grande blancheur ; son front est noble et révèle une belle intelligence ; toute sa figure respire une grande distinction, et ce calme, cette bonté, qui le rendaient d'un accès si facile à tous.

Il n'a cessé d'écrire dans les journaux et de suivre avec anxiété la marche des événements politiques. Il y avait à peine six jours que l'*Ordre* avait publié de lui un article bien pensé sur Anderson, lorsqu'est arrivé son décès.

Celui qui, pendant plus de soixante ans, avait défendu les droits de son pays, est mort, pour ainsi dire, en demandant la liberté d'un pauvre esclave fugitif.

L'hon. Denis Benjamin Viger s'est éteint de vieillesse à une heure et demie de l'après midi de mercredi, treize février, à l'âge de 86 ans six mois moins six jours. Sa mort a été celle d'un vrai chrétien. Il avait reçu le St. Viatique le lundi matin et avait été administré la veille au soir. Il n'a pas eu d'agonie ; ses yeux se sont fixés peu à peu ; sa respiration est devenue plus courte et plus rapide et a diminué graduellement comme une lumière privée d'aliment.

Son médecin, M. Picault, père, disait que cette mort avait été si douce qu'il avait pu à peine saisir le moment où le dernier souffle de la vie s'était exhalé.

L'*Ordre* a déjà donné les détails des honneurs que tous les Canadiens de cette ville ont rendus aux restes du grand patriote, et publié les quelques paroles touchantes que Mgr. de Montréal a prononcées en cette circonstance ; nous n'ajouterons rien. (1) Presque tous les journaux français se sont mis en deuil pour l'occasion. Le jour de ses funérailles, les trois divisions de la Cour Supérieure à Montréal se sont ajournées et ont donné ce témoignage de respect à la mémoire de M. Viger. L'illustre défunt était à la fois le doyen du barreau et de la presse du Bas-Canada.

Nous devons dire en terminant que cette notice a été composée par nous sur des renseignements que nous tenons pour la plupart de la bouche même de M. Viger : nous avons pris le temps de les vérifier et de corriger quelques dates sur un premier manuscrit.

Puisse ce faible hommage de reconnaissance individuelle être agréable aux mânes de l'illustre défunt, en attendant qu'une plume plus habile et plus expérimentée dresse au grand homme le piédestal qui lui est réservé dans l'histoire impartiale des temps où il vécut.—L'*Ordre*.

JOSEPH ROYAL.

NOUVELLES ET FAITS DIVERS.

UN ZOUAVE MAL APPRIS.—Figurez-vous, disait avec dépit un Autrichien, prisonnier à Chartres, que j'allais percer un zouave de ma baïonnette ; tout-à-coup, il m'échappe en se jetant sur le dos : mon coup porte à faux, et mon adversaire, me saisissant par les jambes, me renverse et me fait ce que je suis... votre prisonnier.

RAPPROCHEMENT SINGULIER.—Voici un singulier rapprochement entre les noms de quelques-uns des Souverains en 1859 et ceux des Souverains du temps du premier empire français. Il est d'autant plus frappant qu'il porte sur les noms des Souverains plus ou moins intéressés dans les dernières luttes.

(1) Voir l'*Echo* page 59.